

Les informations essentielles pour les centres de vaccination pour les particuliers

version du 22 mars 2021



Personnes éligibles à la vaccination en centres de vaccination pour les particuliers : la vaccination est gratuite et non-obligatoire. Dans les centres pour les particuliers, sont éligibles :

→ Les personnes âgées de **plus de 75 ans**

→ Les personnes atteintes de **pathologies à très haut risque de forme grave de covid-19**, quel que soit leur âge :

- atteintes de **cancers** et de maladies **hématologiques** malignes en cours de traitement par chimiothérapie ;
- atteintes de maladies **rénales** chroniques sévères, dont les patients **dialysés** ;
- **transplantées** d'organes solides ;
- **transplantées** par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
- atteintes de **poly-pathologies chroniques** et présentant **au moins deux insuffisances d'organes** ;
- atteintes de certaines **maladies rares particulièrement à risque** en cas d'infection (cette liste établie par le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, peut être téléchargée ici : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/liste_maladies_rares_cosv_fmr.pdf) et atteints de **trisomie 21**.

→ Les personnes âgées de **50 à 54 ans inclus avec comorbidités à risque de forme grave de covid-19** :

- Pathologies cardio-vasculaires : hypertension artérielle compliquée (notamment complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), antécédent d'accident vasculaire cérébral, antécédent de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque, antécédents de coronaropathie ;
- Diabète de types 1 et 2 ;
- Pathologies respiratoires chroniques susceptibles de décompenser lors d'une infection virale, notamment : broncho pneumopathie obstructive, insuffisance respiratoire, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose ;
- Insuffisance rénale chronique ;
- Obésité avec indice de masse corporelle ≥ 30 ;
- Cancer ou hémopathie maligne ;
- Maladies hépatiques chroniques, en particulier la cirrhose ;
- Immunodépression congénitale ou acquise ;
- Syndrome drépanocytaire majeur ou antécédent de splénectomie ;
- Pathologies neurologiques : maladies du motoneuron, myasthénie grave, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, paralysie cérébrale, quadriplégie ou hémiplégié, tumeur maligne primitive cérébrale, maladie cérébelleuse progressive ;
- Troubles psychiatriques ; Démence.

Seule la nécessité de ne pas gâcher de doses peut, exceptionnellement, justifier la vaccination d'une personne non-éligible.

NOM DU PATIENT

PRENOM DU PATIENT

DATE DE NAISSANCE

N° DE SECU

ADRESSE :

N° de téléphone :

Adresse mail :

**Le médecin traitant doit impérativement cocher au verso
de cette feuille vos critères d'éligibilité.**

Cachet et signature du professionnel de santé :